

**Site inscrit**

Date de protection : 23 juillet 1970 ~ Superficie : 3,6 ha

## Stèle du commando M et ses abords

Charmont-sous-Barbuise

Cette stèle a été érigée à la mémoire des maquisards qui ont payé de leur vie pour la France, à la côte 192, au lieu-dit "Mortey".



Située à 3,5 km au nord-est du village de Charmont-sous-Barbuise, au milieu des plaines cultivées, la stèle du Commando "M" est scellée depuis la dernière guerre. Son environnement en plantation de pins contribue au caractère pittoresque du site. C'est sur un de ces pins, situé à proximité de la stèle et toujours présent, que la personne chargée de la radio montait régulièrement. La conservation d'une zone de verdure avec des plantations de pins autour de la stèle permet de rappeler aux générations futures ce que pouvait être la vie des soldats sans uniforme qui furent les vaillants défenseurs de la République. Il s'agit d'un haut lieu de la résistance auboise où le groupe de résistants avait pour mission de faire sauter les voies ferrées. Les renforts et le ravitaillement en armes et

munitions ne pouvaient plus alimenter les troupes et, de ce fait, ces actions ont facilité le débarquement du 5 juin 1944.



Vue des plaines cultivées entourant le site



Cabane à proximité de la stèle

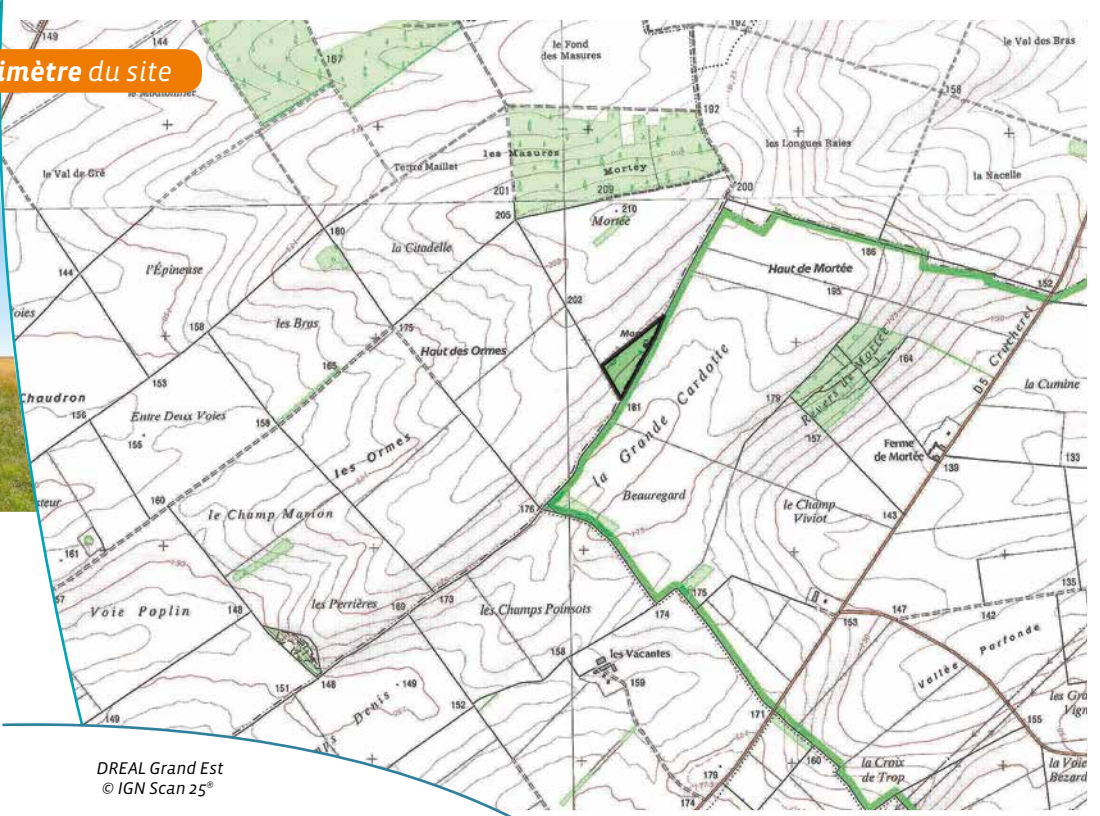
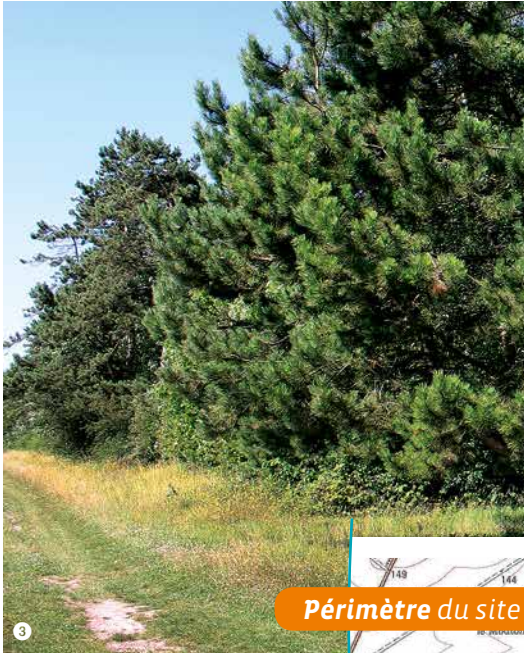
**Critères de classement**

→ **Pittoresque**





# Stèle du commando M et ses abords



- 1 ~ Pin à proximité de la stèle
- 2 ~ Stèle
- 3 ~ Zone de verdure au sein du site
- 4 ~ Chemin longeant le site

## Inventaires - Autres mesures de protection

→ Espace Boisé Classé au plan d'occupation des sols

## Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)  
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact

[sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr) - 03 87 62 01 63